

A_2021_147
ACHAT D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire de la Commune,

Vu la demande présentée par Madame BRUNET Monique domiciliée 64, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE.

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder :

- la sépulture particulière de
- la sépulture de la famille

ARRETE

Article 1er : Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée,

Une concession perpétuelle,
A compter du **16/04/2021**.

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

- Concession nouvelle N° 1-B-60
- Renouvellement de la concession accordée le
et expirant le
- Conversion de la concession accordée le
et expirant le

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de :

75,00 € (soixante quinze euros)
qui a été versée dans la caisse du receveur municipal

suivant quittance N° 34.321 du 16/04/2021 CB

Article 5 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession, et au receveur municipal.

En mairie, le 16/04/2021

Le Concessionnaire,



Le Maire,


